



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*21045518\*

ale,



- 6 AVR. 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0451 185 503

Nom

(en entier) : FARNELL (BELGIUM)

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue de l'Aéropostale 11, 4460 Grâce-Hollogne

**Objet de l'acte : Démission- nomination d'administrateur**

Les décisions suivantes sont prises par les Actionnaires à l'unanimité :

**1. Démission-omination d'administrateur**

Les Actionnaires décident d'accepter la démission de Richard Eden de ses fonctions d'administrateur de la Société à partir du 1er mars 2021 et de lui donner décharge pour son mandat en tant qu'administrateur de la société à partir de cette date.

Les Actionnaires décident de nommer Gavin Hodgson- Silke, résidant à 5 Shaftesbury Road, Leeds, LS8 1BX, Royaume-Uni, en qualité d'administrateur de la Société à partir du 1er mars 2021.

Le mandat de Gavin Hodgson-Silke expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2026.

Son mandat est non rémunéré.

Il est rappelé que conformément à l'article 17 des statuts de la Société, chaque administrateur est autorisé à représenter la Société seul.

**2. Pouvoir**

Les Actionnaires décident de donner un pouvoir spécial à Madame Stéphanie Damien, Director Corporate Affairs EMEA d'Avnet Europe Comm. VA, 1831 Diegem, De Kleetlaan 3, pour agir individuellement et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités utiles ou né-cessaires en relation avec les décisions de la Société, en ce compris le pouvoir de rédiger et signer un extrait des présentes résolutions, de signer et déposer toute demande changement de données de la Société à la Banque Carrefour des Entreprises, de déposer tout document auprès du greffe com-pétent et d'accomplir toute formalité nécessaire à la publication des décisions de la Société dans l'Annexe du Moniteur Belge. A ces fins le mandataire peut, au nom de la Société, faire toute dé-claration, signer tout document et d'une façon générale faire tout ce qui est nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).